

ATTRIBUTION DE LOTS POUR LE LOTO DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Suite à la demande de lots de la ligue contre le cancer pour le loto du 7 mars, le conseil municipal décide d'offrir sept bons d'achat d'une valeur de vingt euros à utiliser auprès des commerces de Saint Geniès.

SUBVENTION AU LYCÉE PRÉ DE CORDY POUR UN VOYAGE SCOLAIRE

Une subvention de 50 € est accordée au Lycée Pré de Cordy pour le financement d'un voyage scolaire à Verdun auquel participera un élève domicilié sur la commune.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'EMPLOI

M. le maire est autorisé à entreprendre les démarches pour le renouvellement du contrat d'accompagnement pour l'emploi de l'agent affecté à l'entretien des locaux, aide à la cantine et surveillance des enfants.

ACQUISITION D'UN ORDINATEUR POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Il est décidé de procéder au remplacement de l'ordinateur défaillant de la bibliothèque pour un montant de 338 € TTC.

AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Monsieur le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement pour un total de 21 200 € avant l'adoption du budget.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATÉRIEL POUR LE PIÉGEAGE DE RAGONDINS ET RATS MUSQUÉS

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention avec le Syndicat mixte du bassin versant de la Vallée de la Vézère en Dordogne pour la mise à disposition de cages pour le piégeage des ragondins et rats musqués.

ZAE DE VIALARD – MODIFICATION DU PERIMÈTRE DU SIDES

Le conseil municipal est favorable pour que soit exclue du champ de la compétence développement Economique de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon, la zone économique de Sarlat-la-Canéda/Carsac-Aillac, dont une extension est en projet et dont la gestion administrative et financière relève du Syndicat Intercommunal de Développement Economique du Sarladais (SIDES).

MODIFICATION DU RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE AUX GRANGES

La réalisation d'un parking au lieu-dit « Les Granges » à côté du cabinet médical, nécessite une modification du raccordement électrique existant à cet endroit.
Le montant de la dépense estimée par ERDF s'élève à 2 331.82 € TTC.

PARTICIPATION AU PROJET DE TABLE D'ORIENTATION

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'un groupe de professionnels de tourisme du secteur sarladais pour le projet de table d'orientation en y faisant figurer la commune moyennant une participation de 70 €

CONVENTION DE FORMATION POUR UN AGENT SOUS CONTRAT AVENIR

Une convention de formation de 15 séances d'une durée d'une heure trente sera signée avec l'APAJH du Périgord Noir au bénéfice de l'agent en contrat avenir.